

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

annonces, la ligne. 20 c.
Réclamés. — 30
Faits divers. — 75

REVENUS SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

ABONNEMENT.
SAUMUR: 30 fr.
Poste: 16
Ensemble: 46
A SAUMUR: 18
Poste: 10
Ensemble: 28
On s'abonne: A SAUMUR, Au bureau du Journal, en envoyant un mandat sur le poste. chez tous les libraires.

SAUMUR, 5 SEPTEMBRE 1884.

LA GUERRE AVEC LA CHINE.

L'escadre de l'amiral Courbet.

L'escadre de l'amiral Courbet se dirige vers les points où se trouvent des navires de guerre chinois. Elle va, comme nous l'avons pressenti, achever la destruction de cette flotte qui pourrait être pour lui une entorse et un sujet d'inquiétude dans ses opérations sur les îles.

L'occupation de Formose.

Il n'est pas probable que l'île de Formose puisse être occupée avant la fin du mois de septembre, l'amiral Courbet étant obligé d'attendre les troupes qui n'arriveront que du 20 au 25 septembre. Nous ne prendrons possession, du reste, que du port de Kelung et des mines de charbon.

Les opérations sur l'île d'Hainan ne viendront qu'après l'occupation de Formose.

Interruption des hostilités.

La Soir assure que M. Jules Ferry a présenté à l'amiral Courbet de suspendre les opérations sur les côtes de la Chine.

Le président du conseil, ministre des affaires étrangères, veut donner le temps à la Chine de réfléchir sur l'opportunité d'une reprise des négociations, et il veut laisser le Japon intervenir diplomatiquement ou autrement.

Les équipages vont profiter de ce délai pour prendre un repos qu'ils ont héroïquement gagné; quant à l'amiral Courbet, il prépare les plans des opérations qu'il aura à conduire dans le cas où la Chine ne mettrait pas à profit, pour demander la paix, le nouveau délai qui lui est accordé par le gouvernement.

On assure que l'amiral Courbet a reçu carte blanche pour la direction des opérations militaires et navales sur les côtes de la Chine.

En cela le gouvernement a été bien inspiré. Evidemment le glorieux amiral peut mieux que personne se rendre compte des mesures à prendre pour mener à bien l'entreprise dont il a la conduite. En lui laissant la liberté de ses opérations, on lui permettra d'agir avec promptitude en tenant compte des nécessités du moment et de l'imprévu. On évitera ainsi ces atermoiements inévitables avec les difficultés qui s'opposent à une rapide transmission des instructions ministérielles.

Toutefois, le gouvernement a sans doute indiqué, sinon d'une façon absolument précise, du moins d'une manière générale, les limites dans lesquelles l'action de M. l'amiral Courbet devra s'exercer, et ces limites auraient été déterminées d'après les explications fournies récemment à la Chambre par M. Jules Ferry.

Puisque le président du conseil a cru pouvoir établir une distinction entre « l'état de guerre » et « l'état de représailles », le pays est en droit de supposer que, pour subtile qu'elle soit, cette distinction sera maintenue dans le domaine des faits. Evidemment M. l'amiral Courbet a dû recevoir des instructions dans ce sens; mais pourquoi une note officielle n'est-elle pas venue nous renseigner à cet égard?

Chronique générale.

LA FLOTTE MARCHANDE CHINOISE.

On mande de Fou-Tcheou au Times que la vente à MM. Russel, négociants américains, de la flotte de la China Merchants Association est considérée comme une ruse pour éviter la prise de cette flotte par les Français.

La Merchants Association a été fondée il y a douze ans et a débuté avec deux navires. Elle comprenait 26 steamers d'un tonnage de 23,544. Elle était sous la haute direction de Li-Hung-Chang et des mandarins.

Il importe d'ajouter au récit du Times que cet achat ne concerne que la flotte marchande à vapeur appartenant à la « China Merchant's steam navigation Compagny » qui est passée peu à peu entre les mains d'Européens et d'Américains en ne conservant de chinois que le pavillon.

En se rendant définitivement acquéreur des navires à vapeur de la China Compagny, la maison Russell n'a donc mis à l'abri des croiseurs français qu'une très-faible partie, surtout au point de vue numérique, de la force des Célestes.

Des républicains à mettre sous verre, ce sont ceux du conseil général de l'Hérault. Ces citoyens-là s'avisent un jour de formuler un vœu invitant le gouvernement à prendre des mesures de répression contre le clergé français. La droite proteste et M^{rs} de Cabrières la remercie dans une lettre adressée à l'honorable comte de Puysegur. Là-dessus, les rouges conseillers poussent des cris de paon, et votent un ordre du jour pour sommer le gouvernement de « faire respecter la République ». Ainsi ces braves gens se reconnaissent bien le droit de menacer le clergé, mais ils n'admettent pas que le clergé ait celui de ne pas être satisfait de leurs menaces. Hors la loi les citoyens coupables de porter une soutane, et vivent la liberté et l'égalité républicaine!

DIBIÉ-CAGNA ANTI-CLÉRICAL

La *Vraie France*, de Lille, nous apporte quelques renseignements intéressants sur Dibié-Cagna :

Un jeune officier me raconte deux anecdotes typiques et absolument inédites sur le trop fameux général Millot.

L'an dernier, il passait à Evreux la revue du 28^e de ligne.

Au premier rang, il remarque un officier de belle taille et de martiale tournure.

Il le toise des pieds à la tête :

— Voilà un magnifique soldat, dit-il. Tout à coup ses traits se rembrunissent,

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

AMOUR ET PATRIE

NOUVELLE MILITAIRE

III

Charles suivit sans s'arrêter la ligne droite qui conduisait à l'ennemi et entra dans Strasbourg avant que cette ville fût complètement bloquée. Le second bataillon du 21^e de ligne, échappé au désastre de Reischaffen avec le drapeau du régiment, occupait la citadelle: c'est dans ce bataillon que le volontaire prit du service, en qualité de simple soldat; il accepta les humbles fonctions d'ordonnance auprès du lieutenant Verdélin, dont le bras venait d'être blessé. Déjà depuis plusieurs jours le bruit courait que la ville allait être soumise aux horreurs du bombardement, lorsque dans la soirée du 24 août les Prussiens réalisèrent leurs sanglantes menaces. Quelle nuit d'épouvante, de rage et de pitié! Pendant six heures une pluie de fer et de feu s'abat sur Strasbourg, et malgré l'eau que le ciel déverse sur les toits, les flammes de quatre vastes incendies s'élevaient comme des serpents immenses et tei-

gnent les nuages de rougeâtres reflets. Les soldats, entassés derrière les talus du rempart, contemplant dans une muette angoisse ce sinistre spectacle; le sifflement aigu, strident de l'obus, rapide comme le regard, fige le sang dans le cœur; car c'est la Mort qui passe et la vaillance d'Hercule ne saurait l'arrêter. Les ennemis sont invisibles; mais à la nuée des projectiles qui arrivent en même temps, on les sent nombreux et acharnés.

Regardez, là-bas, vers la Montagne verte: l'éclaircissement, l'ouragan de fer part, siffle, vole, courbant les hommes comme des roseaux et se précipite sur un édifice en flammes, qu'il ébranle par ses horribles détonations. L'œuvre de destruction ne cesse pas un seul instant. Kehl inonde de ses obus la citadelle et l'arsenal; les batteries du polygone foudroient le quartier d'Austerlitz; celles de Koenigsbaffen brûlent le faubourg National; enfin les canons et les mortiers placés à Schiltigheim, position dominante, écrasent sous leurs projectiles tout le nord de Strasbourg.

Le lendemain, à l'heure où les ombres épaisses couvrent l'horizon, le bombardement recommence plus acharné, plus furieux encore. Il est impossible que la parole humaine exprime l'horreur d'un pareil spectacle. Il semble que la foudre éclate au même moment en cent endroits différents; les obus traversent les airs avec un bruit de tempête, puis s'abattent, fracassant tout sur leur pas-

sage. Des femmes affolées sortent de leurs maisons incendiées, criant et se précipitant vers les abris qu'elles rencontrent: plusieurs d'entre elles pressent convulsivement de petits enfants contre leur sein; c'est une scène affreuse et le cœur le plus dur est ému de pitié.

La bombe est plus terrible encore l'obus. Ces monstrueux projectiles dont les orbes éclatants sillonnent l'espace, descendent sur Strasbourg avec un sifflement sinistre; ils crèvent les toitures souvent jusqu'au premier étage, avant de se briser en mille pièces qui se projettent dans tous les sens à plus de cinq cents mètres du point d'éclatement. Sous cette avalanche de fer et de feu, les maisons s'embrasent, les édifices s'écroulent; on entend les cris lamentables des malheureux habitants, les affreux hurlements des bestiaux que la flamme dévore.

Tout à coup retentit aux oreilles des habitants consternés la voix sinistre du veilleur de nuit :

— Le feu est à la cathédrale!

En effet, les Vandales! c'est sur ce majestueux édifice qu'ils ont tourné leur fureur; pas un de leurs boulets n'est en ce moment dirigé sur un autre point. Des tourbillons ardents s'élançant de la voûte, et dans un ciel en flammes, au-dessus de tant de ruines, de sang et de deuil, apparaît la croix, emblème de paix et de consolation!...

Le spectacle que Charles avait devant les yeux

sa figure, assez commune, prend une expression de mépris prononcé.

Il a remarqué que le pantalon du lieutenant est quelque peu usé à l'endroit des genoux.

Du bout de sa canne et d'un geste dédaigneux, il lui montre l'endroit avarié.

« Qu'est-ce que cela? fait-il. Iriez-vous à la messe, par hasard? »

A quelques pas de là, ses yeux tombent sur un soldat qui, par distraction, regardait les nuages qui s'enfuyaient à l'horizon; le conscrit semblait perdu dans j'en sais quelle mélancolique rêverie.

« Qu'avez-vous donc à regarder le ciel? dit Millot. Est-ce que vous croyez qu'il y a quelqu'un là-haut? »

On n'est pas plus grossier. Les officiers du régiment n'avaient jamais vu un pareil rustre sous l'habit étoilé d'un général.

Par sa honteuse conduite au Tonkin, le sieur Millot a bien prouvé qu'il n'a pas l'habitude d'aller à la messe et de regarder le ciel.

ENNEMI DES JÉSUITES!

La *Petite République française*, dans un article consacré à l'agrandissement de la Sorbonne, raconte la fondation de cette maison par Robert de Sorbon.

Elle ajoute :

« Ce fut l'embryon de nos lycées actuels. »

« On y enseignait surtout la théologie; on y était du moins l'ENNEMI DES JÉSUITES. »

Ennemi des Jésuites, sous saint Louis, en plein treizième siècle! C'était évidemment par anticipation!

Cela nous rappelle l'assertion d'une autre feuille républicaine reprochant aux Jésuites d'avoir été les instigateurs de la croisade contre les Albigeois.

Mais, après tout, rien de plus naturel que ces marques de grossière ignorance dans le journal de l'homme qui a signalé publiquement Bouvines comme une défaillance nationale!

bouleversait toutes les idées que le jeune homme s'était faites de la guerre. Pour lui, guerre signifiait bataille, et non aveugle écrasement. Il avait l'intrépidité, l'audace, le courage français en un mot: courage très-propre à un violent effort, à plusieurs efforts même, séparés par des intervalles rapprochés, mais supportant difficilement une attaque sourde, lente, continue, comme celle des Prussiens. Il était fatigué, énervé par cet incessant sifflement d'obus et de bombes lancés par des ennemis invisibles, que l'on ne pouvait atteindre et auxquels on ne pouvait rendre coups pour coups.

— Ah! s'écriait-il parfois, en montrant le poing à l'horizon perdue, où se masquaient les batteries ennemies; quand aurons-nous une bataille, une vraie bataille, où l'on se voit face à face, où les regards se croisent comme les baïonnettes, où le fer froisse le fer, où l'on puisse frapper de la pointe et de la crosse, où le brave et le poltron ne soient pas confondus, où le sang vous enivre, où la gloire vous exalte!

Ici le courage n'est pas excité par le tumulte du combat. Que sert la vaillance contre la brutalité des projectiles! l'ennemi peut nous écraser à son aise, il ne court aucun danger et nous sommes réduits à nous cacher pour éviter ses coups!

Encore il n'est abri si sûr, il n'est casemate si blindée où la mort ne pénètre, portée par l'obus ou la bombe. Le moyen le plus efficace de se garantir

Et ces gens-là ont l'impudence de parler de l'ignorance des catholiques et de se vanter de répandre l'instruction.

Quelle étrange instruction pourraient avoir les générations formées à leur école !

LE CHOLÉRA. — Les nouvelles sont mauvaises relativement à l'Espagne : à Alicante et à Novelda, il y a eu, depuis le 27 août, un nombre assez important de décès cholériques à enregistrer. La plus grande inquiétude règne dans le pays ; et toutes les mesures ont immédiatement été prises pour empêcher l'extension du fléau.

En Italie, la situation semble aussi s'aggraver. Naples compte actuellement plus de 60 décès par jour.

En France, au contraire, l'état sanitaire devient meilleur. Cependant la région des Pyrénées est encore assez éprouvée.

L'EXTRÊME GAUCHE ET M. GRÉVY.

Nous avons enfin le texte de la lettre de l'extrême gauche à M. Jules Grévy. C'est une bonne petite lisane.

Nous n'avons jamais pu prendre l'extrême gauche au sérieux, mais nous n'avions jamais cru qu'elle eût aussi développée la bosse du comique ; c'est à croire qu'elle fait rédiger ses manifestes par Coquelin cadet.

Ils sont 33, à peu près la moitié des membres inscrits à l'extrême gauche.

C'est Gambetta qui affirmait que l'ère des âges héroïques était fermée et c'est l'extrême gauche qui le prouve.

Nous ne l'engageons pas à aller se promener la nuit dans les cimetières, en chantant : « Ombre de nos aïeux ! » Il pourrait bien se trouver quelque ancêtre peu accommodant qui la prierait d'aller ailleurs se moquer des gens.

Comment ! voilà, au dire de l'extrême gauche, un ministre qui, depuis deux ans, met, à deux reprises, la France en état de guerre sans la déclarer, et l'extrême gauche n'a pas encore déposé une seule demande de mise en accusation contre ce criminel président du conseil ? On était plus audacieux quand il s'agissait de venger les colporteurs et les cabaretiers vexés par les ministres du 16 Mai.

Comment ! voilà deux ans que l'on dépense des crédits qui n'ont pas été votés et aucune poursuite pour malversation n'a été encore déposée ? Ah ! s'il s'agissait d'un pauvre desservant accusé d'avoir mal parlé de M. Poulet ou de M. Raspail, il y a longtemps que son traitement eût été supprimé.

Comment ! voilà deux ans que le pouvoir personnel s'affirme, lançant la France dans des guerres lointaines, gaspillant la fortune publique, compromettant la défense nationale, et l'on n'a pas encore proclamé la patrie en danger ?

Mais ce qu'il y a de pire dans le cas de l'extrême gauche, c'est son mode de procéder.

S'adresse-t-elle au peuple pour lui signa-

de la bombe, c'est de se coucher quand elle tombe ; mais il faut beaucoup de présence d'esprit.

Dans une casemate, vingt à trente soldats dorment ou sommeillaient étendus à terre : tout à coup une bombe arrive, roulant jusqu'à l'entrée de la casemate. Un des hommes couchés l'entend, ouvre l'œil, se lève effrayé sur son séant et crie : la bombe ! Presque tous les dormeurs se dressent en sursaut ; le projectile éclate et en met onze hors de combat ! si pas un n'avait bougé, pas un n'était atteint !

Quant à l'obus, les murs les plus épais ne peuvent l'arrêter : la foudre ne produit pas des effets plus surprenants, plus terribles. Des pierres de taille sont coupées en deux comme si elles avaient été sciées ; des barreaux de fer, sont tantôt tranchés net, tantôt tordus comme de la cire molle ; un soldat a eu la semelle de son soulier enlevée sans ressentir la moindre atteinte, tandis qu'un autre est devenu borgne parce qu'un projectile lui a effleuré le visage.

A la caserne d'Austerlitz, un obus frappant de plein fouet, traverse sans éclater, en faisant un trou énorme, le mur épais d'environ soixante-dix centimètres ; il pénètre dans une chambre où dorment dix-huit mobiles, renverse les lits de sept d'entre eux, jetant les dormeurs à droite et à gauche, tordant les fers des châlits, brisant les planches. La pierre qui s'opposait au passage du projectile

et lui dénoncer cette série d'attentats contre sa souveraineté ? Elle n'en a garde.

Elle s'adresse, à qui ? A M. Grévy. Qu'est-ce que M. Grévy ? Le seul, en réalité, que la Constitution rende responsable, puisque c'est à lui que s'applique l'article de la Constitution :

« Le Président de la République ne peut déclarer la guerre sans l'assentiment préalable des deux Chambres. »

A-t-on eu cet assentiment ? Non ! Est-on en guerre ? Oui !

Dès lors qui est coupable ? Est-ce le chef de la majorité parlementaire, M. Ferry ? Est-ce le chef du pouvoir exécutif, M. Grévy ?

Le doute n'est pas permis : le vrai coupable, c'est M. Grévy, et c'est ce coupable que M. Barodet et ses co-signataires choisissent pour arbitre dans le conflit entre le cabinet et l'extrême gauche.

Au lieu de lui envoyer une sommation pour exiger qu'il observe la Constitution, l'extrême gauche lui expédie par la poste l'assurance de son respect.

Quand M. Grévy recevra ce papier, il en bourrera son fusil de chasse. C'est l'usage le plus respectueux qu'il puisse faire du respectueux message que lui ont adressé les respectueux Barodet, Granet, Girodet et autres Poulet.

CHARLES DUPUY.

LES 4 MILLIONS.

Le *Siccle* avait récemment prétendu que la famille d'Orléans touchait indûment aux guichets du Trésor une rente de 400,000 francs, depuis 1873. M. Bocher vient de faire bonne et complète justice de cette assertion calomnieuse, dans une lettre adressée au trop fantaisiste journal, et dont voici les principaux passages :

« L'imputation n'atteint pas seulement les princes héritiers du roi, qui auraient ainsi frustré le Trésor public ; elle atteint aussi les ministres des finances qui se sont succédé depuis 1873, et qui, par la complaisance ou la négligence la plus coupable, auraient méconnu et trahi les droits de l'Etat. Elle n'atteint pas seulement l'honorable M. Magne, l'auteur prétendu de cette mesure illicite, mais aussi M. Léon Say, M. Magnin, qui est, si je ne me trompe, directeur de la société du *Siccle*, et le ministre actuel, M. Tirard. Il m'est facile, Monsieur, de défendre contre vous l'honneur des uns et des autres. »

« Ce n'est pas en 1873, sur la demande des princes, que les rentes dont vous parlez ont été créées, mais dix-sept ans auparavant, sous l'Empire ! Ces rentes étaient une restitution partielle, ordonnée par l'auteur même des décrets du 22 janvier et, par conséquent, antérieure et étrangère à la loi de 1872. Ce n'est pas tout. »

« La loi du 10 juillet 1856, provoquée par de vives réclamations diplomatiques, avait autorisé l'inscription au Grand-Livre, non de deux, mais de trois rentes de

200,000 francs chacune, au profit des héritiers de la reine des Belges, de la princesse Clémentine duchesse de Saxe-Cobourg-Gotha et des héritiers de la princesse Marie, duchesse de Wurtemberg. Une seule des trois rentes, celle délivrée au roi Léopold, a été payée. La duchesse de Saxe-Cobourg et les représentants de la duchesse de Wurtemberg, n'acceptant pas la situation particulière qui leur était faite par la loi de 1856, à l'exclusion des autres membres de la famille royale, se sont abstenus, jusqu'en 1871, de toucher les arrérages des deux rentes qui leur avaient été attribuées. Et c'est ainsi qu'au lieu d'avoir reçu, comme vous l'affirmez, au détriment du Trésor, quatre millions, auxquels elle n'avait pas droit, la famille d'Orléans a renoncé, pendant dix ans, à 400,000 francs de rente, c'est-à-dire à quatre millions, et c'est le Trésor qui en a profité ! Voyez-vous par là, Monsieur le directeur, que votre accusation n'est pas seulement contraire à la vérité, elle est le contraire même de la vérité. »

« Les dettes laissées en 1848 par le roi, ce roi parcimonieux, s'élevaient non pas à 20 millions, mais à 40 millions. Les valeurs insignifiantes, qui en étaient le gage et qui ont servi à les payer, consistaient en 80 millions de biens. »

« Ces biens, ajoute l'honorable M. Bocher, ont été confisqués en 1852, et vous prétendez que la dette dont ils étaient alors grevés n'était pas devenue une dette de l'Etat ; que l'Etat, qui s'était emparé de l'actif, n'était pas tenu à acquitter le passif ? Qui pourrait le soutenir ? »

Assurément les explications si nettes, si loyales de M. Bocher ne désarmeront pas la calomnie républicaine ; mais elles méritent le pays en garde contre les ridicules légendes que nos adversaires cherchent à accréditer contre les princes de la Maison de France. S'il nous est impossible d'empêcher les républicains de mentir et de diffamer, nous pouvons du moins révéler leurs mensonges et dénoncer leurs diffamations en faisant appel à l'honnêteté du pays.

(A suivre.)

MARC BONNEFOY.

200,000 francs chacune, au profit des héritiers de la reine des Belges, de la princesse Clémentine duchesse de Saxe-Cobourg-Gotha et des héritiers de la princesse Marie, duchesse de Wurtemberg. Une seule des trois rentes, celle délivrée au roi Léopold, a été payée. La duchesse de Saxe-Cobourg et les représentants de la duchesse de Wurtemberg, n'acceptant pas la situation particulière qui leur était faite par la loi de 1856, à l'exclusion des autres membres de la famille royale, se sont abstenus, jusqu'en 1871, de toucher les arrérages des deux rentes qui leur avaient été attribuées. Et c'est ainsi qu'au lieu d'avoir reçu, comme vous l'affirmez, au détriment du Trésor, quatre millions, auxquels elle n'avait pas droit, la famille d'Orléans a renoncé, pendant dix ans, à 400,000 francs de rente, c'est-à-dire à quatre millions, et c'est le Trésor qui en a profité ! Voyez-vous par là, Monsieur le directeur, que votre accusation n'est pas seulement contraire à la vérité, elle est le contraire même de la vérité. »

Le *Siccle* avait encore affirmé que « les dettes personnelles de Louis-Philippe dépassaient vingt millions et que les valeurs réalisables par lui laissées étaient insignifiantes. »

M. Bocher répond :

« Les dettes laissées en 1848 par le roi, ce roi parcimonieux, s'élevaient non pas à 20 millions, mais à 40 millions. Les valeurs insignifiantes, qui en étaient le gage et qui ont servi à les payer, consistaient en 80 millions de biens. »

« Ces biens, ajoute l'honorable M. Bocher, ont été confisqués en 1852, et vous prétendez que la dette dont ils étaient alors grevés n'était pas devenue une dette de l'Etat ; que l'Etat, qui s'était emparé de l'actif, n'était pas tenu à acquitter le passif ? Qui pourrait le soutenir ? »

Assurément les explications si nettes, si loyales de M. Bocher ne désarmeront pas la calomnie républicaine ; mais elles méritent le pays en garde contre les ridicules légendes que nos adversaires cherchent à accréditer contre les princes de la Maison de France. S'il nous est impossible d'empêcher les républicains de mentir et de diffamer, nous pouvons du moins révéler leurs mensonges et dénoncer leurs diffamations en faisant appel à l'honnêteté du pays.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

École de Cavalerie de Saumur.

CLASSEMENT DE SORTIE

Du 31 août 1884 (suite).

OFFICIERS-ÉLÈVES.

Liste des lieutenants de cavalerie (Saint-Cyriens) qui viennent de terminer leurs cours à l'École de Saumur, avec l'indication des régiments où ils sont appelés.

MM.

1. De Saint-Just, au 5^e dragons.
2. De Place, au 42^e cuirassiers.
3. D'Ophore, au 43^e dragons.
4. Champion, au 44^e dragons.
5. Begouen, au 2^e chasseurs d'Afrique.
6. Simon, au 3^e cuirassiers.
7. De Marcieu, au 7^e cuirassiers.
8. De Missiessy, au 4^e hussards.
9. De Kainlis, au 43^e dragons.
10. Bignon, au 45^e dragons.
11. Du Plessix, au 25^e dragons.
12. De Menouville, au 6^e cuirassiers.
13. D'Ussel, au 3^e hussards.
14. Faure, au 7^e dragons.
15. Langlois, au 3^e chasseurs d'Afrique.
16. De Laborie, au 3^e chasseurs.
17. De Saizieu, au 9^e cuirassiers.
18. De Pardieu, au 2^e cuirassiers.
19. De Thieulloy, au 3^e chasseurs.
20. Trutat, au 24^e dragons.
21. Harrault, au 45^e chasseurs.
22. De Tailly, au 42^e dragons.
23. Des Hières, au 22^e dragons.

24. Wimphen, au 42^e dragons.
25. Jallibert, au 42^e chasseurs.
26. De Chasteigner, au 24^e dragons.
27. Renaut, au 4^e chasseurs d'Afrique.
28. De Puybaudet, au 2^e chass. d'Afrique.
29. De Tournadre, au 2^e hussards.
30. Dogny, au 4^e chasseurs d'Afrique.
31. Leps, au 25^e dragons.
32. Baille, au 4^e chasseurs.
33. Ferté, au 5^e cuirassiers.
34. Billioque, au 44^e dragons.
35. De Bouillé, au 40^e cuirassiers.
36. Secretand, au 4^e dragons.
37. De Joybert, au 21^e dragons.
38. De Baugé, au 3^e dragons.
39. De Bry, au 2^e dragons.
40. Dodelier, au 44^e chasseurs.
41. Limbourg, au 6^e chasseurs.
42. De Verna, au 2^e chasseurs.
43. Duvernoy, au 40^e hussards.
44. Giraud, au 20^e chasseurs.
45. Thedenat, au 17^e dragons.
46. Duilhon, au 20^e dragons.
47. Viellard, au 11^e hussards.
48. De la Robrie, au 22^e dragons.
49. De Cugnac, au 2^e chasseurs.
50. Goussot, au 16^e chasseurs.
51. D'Epenoux, au 8^e cuirassiers.
52. Boutan, au 44^e hussards.
53. De Barry, au 9^e chasseurs.
54. Bastien, au 40^e hussards.
55. De Moustier, au 20^e chasseurs.
56. Doncieux, au 8^e cuirassiers.
57. De Pommereau, au 40^e chasseurs.
58. D'Auvigny, au 9^e chasseurs.
59. Du Boisduzier, au 17^e chasseurs.
60. De Fontenay, au 41^e cuirassiers.
61. De Gatellier, au 7^e dragons.
62. De Dampierre, au 5^e cuirassiers.
63. Delabie, au 49^e chasseurs.
64. Bardou, au 47^e dragons.
65. Laneyrie, au 16^e chasseurs.
66. De Villemandy, au 20^e dragons.
67. Lemaréchal, au 8^e dragons.
68. De Lignière, au 44^e cuirassiers.
69. Du Feloux, au 7^e chasseurs.
70. De Vault, au 4^e dragons.
71. De Montureux, au 48^e dragons.
72. De Saint-Chamant, au 5^e hussards.
73. Ducrot, au 6^e dragons.
74. Covillon, au 8^e dragons.
75. Des Villars, au 9^e hussards.
76. Géraud, au 19^e dragons.
77. De Beaumont, au 44^e chasseurs.
78. De Lambilly, au 19^e dragons.
79. D'Ouince, au 7^e chasseurs.
80. De Narbonne, au 43^e chasseurs.
81. Bonneterie, au 5^e chasseurs.
82. Le Roux, au 40^e dragons.
83. Prétavoine, au 8^e cuirassiers.

(La fin à demain.)

M. Honashima, officier japonais, est admis à suivre les cours de l'École de cavalerie de Saumur qui commenceront le 1^{er} octobre prochain.

MANŒUVRES MILITAIRES — 1884

Un avis de M. le Préfet, inséré au *Recueil des Actes administratifs* n° 37, désigne la 36^e brigade d'infanterie et la 9^e brigade de cavalerie comme devant stationner à Saumur pendant le trajet des garnisons à la zone de concentration.

Le pèlerinage de N.-D. de Guérisson, à Russé, aura lieu, cette année, le dimanche 14 septembre.

CHAPELLE N.-D. DES ARDILLIERS.

Triduum solennel à l'occasion de la Nativité de la Très-Sainte-Vierge.

Samedi : Salut à 4 heures.
Dimanche : Réunion de la garde d'honneur, et Salut à 2 heures.
Lundi, Fête de la Nativité : 1^{re} messe à 6 heures ; 2^e à 7 heures ; 3^e messe à 8 heures.
Le soir, à 3 heures, CLÔTURE SOLENNELLE DU

par les quatre paroisses de la ville à l'occasion de la fête de la Vierge. Le R. Père Pouplard, de la Compagnie de Jésus, prêcha dans le jardin de la maison de Notre-Dame et Salut.

Une commission instituée au ministère des travaux publics a été chargée d'étudier les mesures à prendre pour l'éclairage de nos bateaux quelconques, en marche ou arrêtés, isolés ou en convois, naviguant sur les fleuves, rivières et canaux, ainsi que pour l'éclairage des pontons, des écueils et autres obstacles à la navigation.

A la suite du travail de cette commission, le ministre des travaux publics a arrêté le texte d'un règlement général applicable à l'ensemble de nos voies navigables et qui sera mis en vigueur le 1^{er} janvier prochain. M. Raynal vient, en conséquence, d'adresser le nouveau règlement aux préfets, les priant d'inviter les ingénieurs de la navigation à fournir, avant le 15 octobre prochain, à l'administration, les renseignements nécessaires pour répartir, au point de vue des bateaux en marche, les différentes parties du réseau entre les trois catégories établies par le règlement, savoir : 1^o Canaux et rivières assimilés ; 2^o Fleuves et rivières ; 3^o Traversée des villes.

OBSÈQUES DU GÉNÉRAL GUÉPRATTE.

Les obsèques de M. le général de brigade Guépratte ont eu lieu avant-hier matin, à neuf heures, ainsi que nous l'avons annoncé.

Suivant la volonté expresse manifestée à son lit de mort par le défunt, la cérémonie a été empreinte d'un grand caractère de simplicité.

Les honneurs militaires ont été rendus par le 6^o régiment d'infanterie de ligne.

Les cordons du poêle ont été tenus par MM. les généraux Colonieu, Lhéritier et Cholleton ; J. Cambon, préfet du Nord, de Roubaix, directeur de la Compagnie du Saïnt, et Michel Heine.

Le deuil était conduit par un gendre du général Guépratte, M. Robert S. Charmant.

Dans l'assistance on remarquait : M. le capitaine Langlois, représentant le ministre de la guerre, ainsi qu'un grand nombre d'officiers de tous grades et de toutes armes en garnison dans la capitale.

A l'issue de la cérémonie religieuse, l'inhumation a eu lieu au cimetière Montmartre. Aucun discours n'a été prononcé.

Nous avons omis de dire, en parlant de M. le général Guépratte, qui a passé plusieurs années à l'École de cavalerie en qualité de capitaine instructeur, qu'il était notre compatriote : — M. Guépratte (Henri-Pierre) naquit à Saumur, le 17 septembre 1815.

LA PROCHAINE SAISON THÉÂTRALE.

Le Patriote et l'Anjou donnent les quelques renseignements suivants au sujet des articles qui paraîtront sur la scène angevine pendant la saison prochaine, et que nous aurons également la bonne fortune de posséder à Saumur :

M^{lle} Dorian, chanteuse légère ;
M^{lle} Dupouy, première dugazon ;
M^{lle} Cantrelle, première duègne ;
M^{lle} Marie Solil et Berthe Dalbret, seconde chanteuse et seconde dugazon ;
M^{lle} Masson, deuxième dugazon ;
M^{lle} d'Argyll, spécialement engagée pour jouer le rôle de la comtesse dans les Noces de Figaro et celui de dona Anna dans Don Juan.

Parmi le personnel masculin, nous remarquons : M. Grandville, premier ténor ; M. Noël-Cardeau, second ténor ; M. Deschamps, baryton ; M. Neveu, première basse ; M. Bastin, deuxième basse ; MM. Lamy, ténor, et Labranche, laruelle ; M. Démon, troisième ténor.

Dans le drame et la comédie, nous verrons M. Jason, grand premier rôle ; M. Deschamps, jeune premier ; M. Récuré, jeune premier amoureux ; M. Mouillon, troisième rôle ; M. Leptrin, comique ; M. Allain, père noble ; M^{lle} Mouillon, grand premier rôle ; M^{lle} Robin-Génin, jeune première ; M^{lle} Récuré, première ingénue.

M. Guesdon, directeur de la prison d'Angers, vient d'être mis d'office à la retraite, par décision de M. le ministre de

l'intérieur. L'emploi occupé par M. Guesdon sera désormais supprimé ; le gardien-chef reprendra, comme par le passé, la haute-main dans la direction de la prison d'Angers.

EXAMENS DU VOLONTARIAT

La semaine dernière, les candidats au volontariat d'un an, non bacheliers, ont passé leur examen écrit au chef-lieu de chaque département.

On verra par le texte des compositions écrites la faible dose d'instruction primaire qui est requise des 3.000 jeunes gens environ qui demandent à être dispensés de deux ans de service.

DICTÉE

« Ce n'est pas sans raison que l'histoire a toujours été regardée comme la lumière des temps, le dépositaire des événements, le témoin fidèle de la vérité, la source des bons conseils et de la prudence, la règle de la conduite et des mœurs. Sans elle, renfermés dans les bornes du siècle et du pays où nous vivons, resserrés dans le cercle étroit de nos connaissances particulières et de nos propres réflexions, nous demeurons toujours dans une espèce d'enfance, qui nous laisse étrangers à l'égard du reste de l'univers, et dans une profonde ignorance de tout ce qui nous a précédés et de tout ce qui nous environne. Qu'est-ce que ce petit nombre d'années qui composent la vie la plus longue ? Qu'est-ce que l'étendue du pays que nous pouvons occuper ou parcourir sur la terre, sinon un point imperceptible à l'égard de ces vastes régions de l'univers, et de cette longue suite de siècles qui se sont succédés les uns aux autres depuis l'origine du monde ? Cependant, c'est à ce point imperceptible que se bornent nos connaissances, si nous n'appelons à notre secours l'étude de l'histoire, qui nous ouvre tous les siècles et tous les pays, et qui, par les sages réflexions qu'elle nous fournit, ou qu'elle nous donne lieu de faire, nous procure en peu de temps une prudence anticipée, fort supérieure aux leçons des plus habiles maîtres. »

PROBLÈME

Une loi décide que l'armée sera réduite de 34.900 hommes, répartis entre l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie, proportionnellement aux effectifs de ces armes, qui sont les suivants :

Infanterie.....	289.800
Cavalerie.....	82.400
Artillerie.....	77.600

Quels sont les nouveaux effectifs ?

BEAUFORT.

Suicide. — La femme Rapinaud, âgée de 60 ans, demeurant à Beaufort, s'était renfermée chez elle depuis le 27 août.

Le 30 du même mois, ses voisins, voyant toujours sa porte fermée, avertirent le garde-champêtre qui pénétra dans la maison, puis monta au grenier et trouva la veuve Rapinaud étendue à terre.

Cette femme s'était pendue avec une ficelle qui s'était rompue sous le poids de son corps.

On ignore les motifs de ce suicide.

ACCIDENT DE CHASSE.

La chasse est à peine ouverte, dit le Journal d'Indre-et-Loire, que déjà on signale de tous côtés des accidents de cette nature.

Dimanche dernier, le sieur Poüan, Baptiste, cultivateur à Sainte-Radégonde, chassait en compagnie de ses deux fils sur le territoire de la commune de Neuillé-Pont-Pierre.

Un coup de fusil, tiré par un chasseur voisin de Poüan, vint atteindre ce dernier en pleine figure et lui fit une blessure assez grave.

On craint que Poüan ne perde un œil. L'auteur involontaire de cet accident s'est, dit-on, empressé de prendre la fuite.

Une enquête est ouverte.

M. CHEVREUL.

A propos de M. Chevreul, un Angevin, le héros du jour, le Figaro raconte une amusante anecdote sur l'éternellement jeune « doyen des étudiants » :

« Un jour, à l'Élysée, M. Grévy félicita le doyen de l'Institut de sa verdure et de sa vaillante vieillesse. M. Chevreul, qui épouse

les idées de son ancien collègue Flourens, répondit qu'il commençait à entrer dans « l'âge mûr ; » et il veut donner sa « recette ».

— Savez-vous, Monsieur le Président, comment je me suis si bien conservé ? Je n'ai jamais bu une goutte de vin pur.

— Vous me prévenez un peu tard, répondit M. Grévy qui, en sa double qualité de Jurassien et de grand chasseur, ne doit pas être un simple buveur d'eau. »

Autre anecdote, toujours sur M. Chevreul, celle-ci du Gaulois :

« En 1870, quoique bombardé, il ne voulait pas quitter son bureau. On l'emmena de vive force. A peine était-il parti, fort de ce sentiment absolu d'immortalité qui l'anime, qu'un obus prussien vint tomber à sa place et couper en deux son bureau ! Ce boutlet est aujourd'hui placé sur le mur, au-dessus d'une plaque de marbre rappelant que ce projectile a été envoyé pendant la guerre de 1870 par les armées allemandes.

Il serait à souhaiter que le gouvernement fit, en 1884, un grand dignitaire de la Légion-d'Honneur, du commandeur du 24 septembre 1844 ! »

Encore une particularité sur M. Chevreul :

L'éminent savant, depuis longues années, n'a pas ouvert un seul journal politique.

C'est peut-être là qu'il faut chercher le secret de son étonnante longévité.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 4 septembre.

On attend les nouvelles de la Chine avec la plus grande impatience. Sans nouvelles le marché peut rester encore quelque temps dans le calme le plus absolu.

Le 3 0/0 est à 78.47 1/2, l'amortissable à 79.15, le 4 1/2 à 108.10.

Le 5 0/0 Italien suit le mouvement des rentes, il ferme à 97.70 ; il ne faut pourtant pas oublier que cette rente a regagné un tiers de son coupon trimestriel.

La Banque de France cote au comptant 5,095 et 5,100.

Dans le bulletin hebdomadaire publié aujourd'hui, les bénéfices figurent pour un million 538 fr.

Le Crédit Foncier est recherché à 1,292.50. Dans sa dernière séance, le conseil d'administration a autorisé pour 5,112,000 fr. de nouveaux prêts.

Au comptant, les obligations Foncières et Communales sont demandées. Si l'on touche, avec certaines valeurs, un revenu plus élevé, on n'est pas sûr de conserver son capital intact. Le premier des besoins pour le capitaliste sensé est de posséder la certitude que son épargne ne court aucun risque. Dans l'espèce, il la retrouvera accrue d'une prime de remboursement.

Peu de variations à signaler sur les autres valeurs.

La Banque de Paris est à 780. Le Crédit Industriel et Commercial à 680. La Banque d'Escompte à 520.

Les Chemins Méridionaux de l'Italie continuent leur mouvement ascendant. Avec 35 fr. de revenu pour l'exercice 1884, ils valent 700 fr. L'achat au cours actuel (640 fr.) laisse entrevoir une plus-value de 60 fr.

La Société Générale est bien tenue à 465 fr.

Les Consolidés sont à 100 13/16.

La Banque Ottomane est abandonnée à 578.75.

Le Turc à 8.27 1/2. L'Égypte seule est soutenue à 301.25.

De nombreuses demandes surgissent sur l'obligation Ouest-Algérien 4 0/0 (garantie par l'État) au cours de 425 fr. elle donne un intérêt de 4.35 0/0 sans compter la prime de remboursement à 500 fr.

Le Nord se traite à 1,670, le Lyon à 1,242.50, l'Orléans à 1,332.50, le Midi à 1,160, l'Est à 775, l'Ouest à 840.

Une lettre qui vaut des volumes. — Bromont-la-Mothe (Puy-de-Dôme), le 6 juillet 1884. — Monsieur Fanyau, merci de votre almanach, mais je vous dirai qu'il y a déjà un mois que je connais votre Tisane Américaine des Shakers ; je dois vous dire qu'elle m'a guéri et m'a fait le plus grand bien du monde. Je le dis à tous mes amis et connaissances. La première fois que le hasard m'a fait lire votre annonce, j'ai reconnu qu'elle s'adressait à ma maladie et je me suis procuré un flacon de la Tisane de suite. A la première cuillerée j'ai senti mes entrailles s'ébranler, et au bout de trois jours je me suis senti beaucoup mieux. Voici quelle était ma maladie : J'éprouvais des violentes battements de cœur, douleurs dans le creux de l'estomac, faiblesse continuelle, à des moments comme si j'allais mourir ; je rendais tout ce que je mangeais ; jamais de goût ni d'appétit. Enfin je me croyais perdu à 40 ans. Je suis guéri maintenant et je recommanderai chaudement votre Tisane. Jean-B. Geille, sacristain. Prix : 4 fr. 50 la bouteille. Lisez la brochure explicative qui est distribuée gratuitement dans toutes les bonnes pharmacies ou au dépôt, pharmacie Ernoul, à Saumur. Dépôt principal, Fanyau, pharmacien, Lille.

Le préservatif des Épidémies est trouvé. — Voir aux annonces : l'Anti-microbes BRAVAIS.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la Lanterne d'Arlequin toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13 ; un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n^o 180 (7 septembre). Les 173 de J. F. En Chine. Au Tonkin. Enfin ! Proverbes chinois. Ça ? c'est la république ! La fille de Paul Bert. Entre républicains. Le cabinet de la préfète. Après une mauvaise nuit. En vacances (poésie).

La Lanterne d'Arlequin est la seule publication satirique illustrée, à bon marché, au service de la cause monarchique. Son prix d'abonnement et de vente au numéro (10 centimes) la rend accessible à toutes les bourses. De plus, elle constitue l'un des meilleurs moyens de propagande en faveur des idées que nous défendons. Nous ne saurions donc trop recommander à nos amis la diffusion de ce spirituel et intéressant recueil hebdomadaire. Quelques bons royalistes se sont trouvés d'accord pour approuver et soutenir cette œuvre utile. Il faut seconder leurs efforts en s'abonnant et en faisant abonner tout le monde à la Lanterne d'Arlequin.

Comme on l'a vu plus haut, les abonnés à notre journal ont droit à un prix de faveur (5 fr. au lieu de 6).

Le Jeune Age Illustré, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA-GEORGY.

Un an, 10 francs ; 6 mois, 6 francs.

Éditeur : Victor PALMÉ, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

PRÉSERVATIF CONTRE LES AFFECTIONS ÉPIDÉMIQUES

44 ans de succès.

32 RÉCOMPENSES, dont 5 DIPLOMES D'HONNEUR ET 10 MÉDAILLES D'OR.

ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Bien supérieur à tous les produits similaires ET LE SEUL VÉRITABLE

Formant une boisson délicieuse, saine, rafraîchissante et peu coûteuse. Infaillible contre les indigestions, maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête ; contre la dysenterie et la cholérite.

FABRIQUE à LYON, 9, cours d'Herbouville

Maison à Paris, 41, rue Richer.

Dépôt dans les principales pharmacies, parfumeries, épiceries fines.

Se méfier des imitations et exiger le nom de DE RICQLÈS.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, des hôpitaux de Paris

« obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

SANTÉ RENDUE A TOUS

Adultes et enfants, sans médecine ni frais, par la délicieuse farine de santé, dite :

REVALESCIÈRE

DU BARRY, DE LONDRES

qui guérit les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, pleures, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes ; nausées, renvois, vomissements, même en grossesse ; diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruit dans la tête et dans les oreilles, oppression, lancements, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 37 ans de succès : 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Calte Stuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, M. le docteur professeur Dédé, Sa Majesté l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kilo., 2 fr. 25 ; 1/2 kilo., 4 fr. ; 1 kilo., 7 fr. ; 2 kilo., 12 fr. ; 6 kilo., 36 fr. Envoi franco en France contre bon de poste. Dépôt à Saumur, chez J. Russon, épiciers. Du Barry et C^{ie} limited, 8, rue Castiglione, à Paris, et partout bons pharmaciens et épiciers.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e Ca. MILLION, commis-saire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
Le dimanche 7 septembre 1884, à 1 heure après midi,
Au lieu dit la Motte-d'Arlandes, commune d'Arlandes,
Au domicile de M. MIOT.

Il sera vendu :

Huches, tables, chaises, armoires, basset, vaisselier, instruments aratoires, 200 kilog. de ferrailles environ, bois de lits, cinq couvertes, paillasses, draps, linge de ménage, rideaux de lit, garde-robe d'homme et de femme et quantité d'autres bons objets.
On paiera comptant, plus 10 pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,
(638) Ch. MILLION.

Étude de M^e DOUSSAIN, notaire à Doué.

VENTE MOBILIÈRE

Après le décès de M. THIBAUT-GIBIER, en son vivant marchand de cuirs à Doué,

Le dimanche 7 septembre 1884, à 1 heure de l'après-midi.

Il sera vendu, par le ministère dudit M^e DOUSSAIN, dans la maison autrefois occupée par M. THIBAUT, Différents articles de cordonnerie, tels que : peaux et cuirs de toutes sortes, pièces de satin, caoutchouc et coutil, dessus de bottines et de souliers, formes en bois et ferrées, et outils divers.
Au comptant, plus 5 0/0.

A CÉDER

DE SUITE,
Pour cause de décès,
MAGASIN D'ÉPICERIE
Mercerie, Rouennerie
Auberge avec Billard
Situé à Bizay, commune d'Épieds (Maine-et-Loire).
S'adresser à M^{me} V^e NORMANDINE, au même lieu. (536)

A VENDRE

Belle JUMENT carrossière, baie-claire, 8 ans;
Un CHEVAL gris moucheté, 12 ans, s'attelant et se montant.
S'adresser au bureau du journal.



MANUFACTURE DES POMPES BROQUET

121, Rue Oberkampf, PARIS
En vue de l'abondante récolte prochaine, soit pour les pays de vignobles et pays de pommes, la Maison BROQUET a mis en construction des nouveaux systèmes de Pompes Rotatives ou à pistons perfectionnés spécialement pour le transport des Cidres, Vins et Spiritueux, etc., etc. Elle a également en Magasins un grand approvisionnement d'Alambics-Vain, indispensables à toutes distilleries agricoles. Demander l'envoi des Prospectus illustrés qui sont adressés Franco.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1885.

LE MAGASIN

Occupé actuellement par M. MOURAUX, Grande-Rue, n^o 1.

S'adresser chez M. LARDÉ, dans la même maison. (611)

A LOUER

Premier ou deuxième étage, avec écurie à deux chevaux, remise et grenier à fourrage.

S'adresser rue d'Orléans, 73.

A VENDRE

Un JARDIN, situé sur la route de Saint-Lambert, avec une MAISON, contenant deux chambres et un hangar.

S'adresser à M^{me} veuve NANCHEUX.

A CÉDER

BELLE COLLECTION d'orangers, de citronniers et lauriers-fleurs.

S'adresser château de la Salle, à Montreuil-Bellay. (603)

CONTENTIEUX, RECOUVREMENTS

C. BONNIN

40, rue Saint-Nicolas, Saumur

Renseignements Commerciaux

AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

43, rue du Portail-Louis, 43.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

DEUX JEUNES GENS demandent une place.

S'adresser Grand'Rue, 65, Saumur.

M^{me} LEROUX, blanchisseuse, rue de la Monnaie, 15, près la place St-Nicolas, se met à la disposition des personnes qui voudraient bien lui donner leur linge à blanchir. (576)

Les Magasins de la Glaneuse

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR,

DEMANDENT :

Une apprentie pour les Modes, Et un garçon de magasin sachant lire et écrire.

Conditions avantageuses.

ON DEMANDE un associé, pour une boulcherie aux environs de Saumur. — Bonne clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

M^e BELDENT, notaire à Varennes-sous-Montsoreau, demande un clerc au courant d'une étude. (620)

M^e GAUTIER, notaire à Saumur, demande de suite un petit clerc.

LE PULICIDE

DESTRUCTEUR INFALLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements : Punaises, Puce, Poux, Mouches, Cafards, Artes, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. E. D'UY, rue de la Tonnelie, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)

ANTI-MICROBES BRAVAIS
Préservatif et curatif de toutes les maladies transmissibles telles que CHOLÉRA, Cholérine, Dysenterie, Diarrhée, Fièvre Typhoïde, Diphthérie (Croup), Varole, Phthisie, Fièvre jaune, Typhus, Peste, etc.
SE TROUVE DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES
Prix du Flacon de Cent Granules, avec l'Instruction, 5 fr.
VENTE EN GROS : 27, Rue de Londres, PARIS.

PRIX

Décerné au Concours de Chinon, le 10 août 1884, par la Commission de visite des VIGNOBLES

Mention spéciale et Médaille d'argent

M. DOVALLE

Constructeur à RESTIGNÉ

Pour ses PRESOIRS à bon marché et qui sont les plus répandus dans le canton de Chinon.

Pharmacie A. CLOSIER

20, rue du Marché-Noir, 20

SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blanche, de bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberons, d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie commerciale de Paris, lauréat des Sociétés savantes.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA

GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 Cartes coloriées, tous les départements, les Colonies et les plans en chromo des grandes villes de France.

15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 centimes ou en 25 séries à 75 centimes NE REVIENT QU'À 18 fr. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes

La 1^{re} livraison à 15 c., contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires. Demander gratis un spécimen à M. FAYARD, éditeur, 78, boulevard Saint-Nichel, Paris.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 4 SEPTEMBRE 1884.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	78 75	78 55	Est	771 25	775	Obligations.			Gaz parisien	515 50	517
3 % amortissable	79 90	79 75	Paris-Lyon-Méditerranée	1250	1242 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	514	513	Est	368	362 50
3 % (nouveau)	109 25	109 25	Midi	1165	1160	— 1869, 3 %	408	406	Midi	372 50	374
4 1/2 % (nouveau)	108 20	107 95	Nord	1670	1665	— 1871, 5 %	397	397	Nord	381 50	381
Obligations du Trésor	505	509	Orléans	1330	1330	— 1875, 4 %	515	517 50	Orléans	371 75	371 50
Banque de France	5100	5087 50	Ouest	840	837 50	— 1876, 4 %	515 50	516	Ouest	371	371 50
Société Générale	462 50	463 75	Compagnie parisienne du Gaz	1322 50	1330	Bons de liquid. Ville de Paris	523	523	Paris-Lyon-Méditerranée	372 50	373
Comptoir d'escompte	945	940	Canal de Suez	1925	1907 50	Obligations communales 1879	454 50	455	Paris-Bourbonnais	371 50	372 50
Crédit Lyonnais	565	561 25	C. gén. Transatlantique	478 75	480	Obligat. foncières 1879 3 %	451	451 75	Canal de Suez	577	577
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1290	1290				Obligat. foncières 1883 3 %	355	355			
Crédit mobilier	316 25	315									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans						Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.						SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR									
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte	Omnibus	Mixte	Omnibus	Mixte	Omnibus	Mixte	Omnibus	Mixte	Omnibus	Mixte	Omnibus						
3	8	matin	express-poste.			Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	Montreuil-Bellay (départ)	6 29	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10			
6	55	matin	(s'arrête à la Possonnière)			Chacé-Varrains	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46				
9	13	matin	omnibus-mixte.			Montreuil-Bellay (arrivée)	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37	Saumur (arrivée)	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	11 39			
3	25	soir																			
7	32	soir	express.																		
10	15	soir	omnibus.																		
7	36	soir	(s'arrête à Angers).																		
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.						SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR									
3	26	matin	direct-mixte.			Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	Montreuil	7	1 55	8 35	Poitiers	5 50	12 50	6 10		
8	21	matin	omnibus.			Montreuil-Bellay	6 59	7 55	2 2	4 50	8 41	Loudun	8 20	2 51	9 55	Neuville	6 28	1 28	7 08		
9	37	matin	express.			Lernay	7 02		2 11		8 51	Arçay	8 34	3 4	10 14	Mirebeau	6 55	1 57	7 56		
12	48	matin	omnibus-mixte.			Brion-s-Thouet	7 14	8 09	2 19	5 4	8 59	Lernay	6 07	9 18		Arçay	7 50	2 52	9 18		
4	44	soir				Thouars (arrivée)	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	8 42	3 30	10 28	
7	44	soir	omnibus (s'ar. à Tours)									Thouars (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Loudun	8 42	3 30	10 28
10	24	soir	express-poste.									Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Poitiers	10 32	4 56	12 1

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation, de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.